

Du nouveau sur le projet de parc éolien

Une réunion s'est déroulée dernièrement en mairie, en présence des maires des communes sur la Zone de développement éolien, la SEM Soleil (SIEL) et le promoteur EDP.

Outre ce comité de pilotage, des représentants de diverses organisations du département avaient été conviés : sous-préfecture, Direction départementale des territoires, Chambre d'agriculture, Fédération chasse et pêche, agriculteurs et sylviculteurs... ainsi que deux représentants de l'association Vent du Haut Forez, opposée au projet.

Des informations claires sur la procédure de ZDE ont été apportées par Mme Roch (DDT), puis le promoteur a projeté un diaporama sur l'aspect technique de l'éolien, avant que l'assemblée ne pose des questions.

Les agriculteurs, sylviculteurs et responsables du milieu aquatique sont particulièrement inquiets sur les conséquences de cette implantation éventuelle de treize machines de 150 mètres de haut. Le promoteur a tenté de rassurer la salle, prétendant que les précautions seraient prises, qu'il n'y a pas d'incidences sur la santé humaine et animale, ni d'atteintes à leur sécurité. L'association Vent du Haut Forez a assuré qu'elle lutterait jusqu'au bout pour empêcher ce projet.